

ont les centres d'accueil sile ?



reçoit les demandeurs d'asile. Comme la plupart des autres Cada de la Loire de Pierre-Valdo. Archive Progrès/Anne VICTOR

Boën-sur-Lignon : le Cada rénové sur 1 200 m²

Dans un an, l'ancien hôpital de Boën-sur-Lignon rouvrira ses portes aux demandeurs d'asile. Le bâtiment recueillait des réfugiés depuis 2013. « La préfecture a réquisitionné le bâtiment pour installer un Cada géré par l'Entraide Pierre-Valdo » se rappelle Robert Regeffe, adjoint aux services à la population. « Je ne vous cache pas qu'au début du mandat précédent, en 2014, nous avions des réserves. Mais Pierre-Valdo est une association très professionnelle. » Pour l'élu, toutes les craintes de la population ont été dissipées.

87 places après les travaux

Plusieurs associations ont participé à l'accueil de ces migrants, proposant, par exemple, des cours de français. « Nous avons eu jus-



L'ancien hôpital accueillait le Cada depuis 2013.

Archive Progrès/Claude ESSERTEL

qu'à 200 demandeurs d'asile. C'était beaucoup de familles. Notre école a reçu 30 à 40 élèves supplémentaires », indique Robert Regeffe.

Depuis 2018, la réhabilitation de l'ancien hôpital a

obligé à répartir les demandeurs d'asile entre les villages environnants. Le Cada reprendra donc sa place à l'hôpital en 2024. « Il y aura 87 places réparties dans 1 200 m² entièrement rénovés », souligne l'élu.

Au Chambon-sur-Lignon, l'accueil est une tradition



Les enfants du Cada sont scolarisés au Chambon-sur-Lignon ou à Yssingaux.

Photo Progrès/Anne VICTOR

Au Chambon-sur-Lignon (Haute-Loire), un Cada s'est installé en 2000 dans les anciens locaux de l'entraide fraternelle qui accueillait depuis 1946 des jeunes venus des différents pays belligérants en 1939-1945. Puis des missionnaires protestants originaires des pays scandinaves. « Ils apprenaient le français avant de partir en Afrique », explique Périne Barriol, conseillère municipale. « Le Chambon-sur-Lignon a l'habitude de recevoir des étrangers. »

Un séjour de 18 mois en moyenne

L'installation du Cada au Chambon-sur-Lignon s'inscrivait donc dans une tradition d'accueil. Une tradition qu'on peut remonter à la Seconde Guerre mondiale, avec l'accueil de 3 000 enfants juifs dans le plateau du Lignon. « De ce que je peux voir, il n'y a pas de méfiance de la part de la

population, ni de récrimination au sein du conseil municipal » indique Périne Barriol. « Il y a eu cependant un refus d'agrandir le Cada pour accueillir des mineurs isolés. L'agrandissement s'est fait à Saint-Agrève. »

Pour la conseillère municipale, la scolarisation des enfants est un facteur d'intégration majeur. « C'est plus dur pour les personnes seules. Nous tentons de les intégrer par l'activité sportive. »

Les demandeurs d'asiles restent en moyenne 18 mois au Chambon-sur-Lignon, en attendant l'examen de leur demande. « Mais certains ont dû attendre sept ans sur place. »

Une famille s'est installée dans la commune en 2005, après avoir été régularisée. « Mais la plupart des migrants finissent par descendre sur la ville pour trouver du travail. »

La Talaudière rejoint le réseau des villes accueillantes

Le mois prochain, La Talaudière deviendra la première commune de la Loire membre de l'Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita). À cette occasion, l'eurodéputé Damien Carême, co-président d'Anvita, est venu présenter cette organisation le 6 juin à la Bourse du travail de Saint-Étienne. Anvita a été créée en 2018 pour grouper des collectivités œuvrant pour l'accueil inconditionnel, incluant les publics exilés. « Anvita permet aux collectivités d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques sur l'accueil », expose Damien Carême.

78 communes, 6 départements et 6 régions

Damien Carême était maire de Grandes-Synthes (Nord). En 2015, à la suite de l'arrivée massive de réfugiés syriens, il a mis en place un camp sur sa commune. Il y a fait installer des cabanes en bois, l'électricité et des sanitaires. « Ce n'est

pas une solution que je préconise, mais qui répondait à des besoins. » Une expérience à la fois humaine et exigeante. Elle s'est malheureusement terminée dans un incendie en 2016. C'est à partir de cette expérience qu'a eu lieu une convention nationale sur la migration, qui donnera naissance à l'Anvita. 78 communes, 6 départements et 6 régions y ont déjà adhéré.

La Talaudière a décidé de rejoindre Anvita à la suite de l'accueil en 2019 d'une trentaine de migrants dans l'ancienne piscine, logés auparavant à la Bourse du travail. « Cette expérience a créé de la solidarité au sein de la commune », déclare Ramona Gonzalez-Grail, maire de La Talaudière. « Ensemble, au sein de l'Anvita, nous pouvons trouver de meilleurs moyens d'accueillir. » Le Collectif pour que personne ne dorme à la rue, qui organisait la rencontre, a exprimé son souhait de voir plus de communes de la Métropole rejoindre l'Anvita.



Damien Carême, (à g.) et Ramona Gonzalez-Grail (à dr.) présentent Anvita. Photo Progrès/Elio PROPHETTE